

ville de Cambrai



Publié le : 12 Avril 2024 à 09:27

Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MARS 2024

OBJET : N° 8C

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLEE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE.BUDGET ANNEXE.BASE DE TOURISME FLUVIAL.
Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 19 Mars 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. MOAMMIN
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
Mme CAFEDE qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. SIMPERE qui a donné procuration à MME DELEVALLEE
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme CHATELAIN
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à MME LABADENS
M. VAILLANT qui a donné procuration à MME DROBINOHA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETS

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la Ville est dotée d'un budget annexe relatif aux charges et aux produits liés à l'exploitation de la base de Tourisme Fluvial du Port de Cantimpré.

Au titre de cet exercice, la section d'exploitation est équilibrée à hauteur de 192 700 €.

Les principales dépenses de fonctionnement sont surtout constituées par les charges de gestion courante de la Base ; celles-ci étant financées notamment par des ventes de carburant et des « droits d'anneaux ».

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 44 228,32 €.

Ainsi, les dépenses d'investissement 2024 seront justifiées par l'aménagement d'une esplanade au niveau du Port Fluvial.

Il vous est demandé aujourd'hui d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2024.

Publié le : 12 Avril 2024 à 09:29

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Alban DOBREMETZ

Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux
Finances

